

## PREPARATION D'UN EXERCICE PPMS

Avant :

- La liste des membres de la cellule de crise, des correspondants de secteurs et des personnes ressources a-t-elle été mise à jour ?
- Le système d'alerte fonctionne-t-il ? Y-a-t-il un circuit à suivre indiqué s'il s'agit d'un moyen mobile ?
- Document : les signaux d'alerte officiels : <http://www.iff-rme.fr/sons>
- Le contenu des malles de première urgence (MPU) a-t-il été vérifié ? Matériel : 1 radio (avec étiquette des fréquences à écouter) +, 1 trousse de secours par zone de confinement isolée de la cellule de crise, lampes de poche (1 pour 50 personnes), 1 morceau de tissu-lingette non tissée par personne, bouteilles d'eau potable pour prise de médicaments ou réhydratation d'urgence, morceaux de sucre, paquet de biscuit, matériel de calfeutrage (ruban adhésif orange type chantier, polyane prédécoupé à la dimension de grilles à obturer, serpillières ou vieux tissus ou journaux à mouiller et à rouler pour le bas des portes) + liste des élèves et des personnels, formulaires à distribuer pour le recensement des absents et des blessés, Annexe 9 BO PPMS (nbre : 10 % des effectifs), annexe 10 BO PPMS, fiche cellule de crise, correspondants de secteurs et personnes ressources, si nécessaire PAI sous enveloppe cachetée avec médicaments remis au dernier moment au correspondant du secteur concerné
- Les moyens de communication ont-ils été vérifiés ? Téléphone, intranet, talkie-walkies éventuels ?
- La signalétique est-elle en place ? Emplacement des MPU, consignes de mise à l'abri (« fermez portes et fenêtres et rejoignez la salle de mise à l'abri... »), panneau à placer à l'accueil (« Etat de risque majeur – établissement confiné – les élèves sont à l'abri – pour la sécurité de tous n'essayez pas de les rejoindre et de rompre le confinement – mettez vous à l'abri dans le local prévu pour vous situé... ») La signalétique est réalisée sur un fond jaune
- Les élèves, les personnels ont-ils été formés-informés des modalités du PPMS ; les parents ont-ils été informés de l'existence du PPMS et des consignes que, de leur côté, ils peuvent mettre en œuvre chez eux ou sur leur lieu de travail (diffusion de la culture du risque majeur) ?
- Le matériel de la cellule de crise est-il prêt ? MPU, jeu de clés, brassards (tissu avec mission écrite avec un gros feutre), formulaire récapitulatif du bilan des effectifs, formulaires d'information éclairée pour les parents exigeant la remise de leur enfant (« Je soussigné .....père-mère de l'élève..., bien le chef d'établissement m'ait informé des graves dangers extérieurs et m'ait proposé une mise à l'abri dans l'établissement, ai refusé cette proposition, ai décidé de quitter l'établissement avec mon enfant. Fait à... le ... (date- heure-minutes) »)
- Les observateurs de l'exercice ont-ils été convoqués (personnels non membres de la cellule de crise ou n'ayant pas d'élèves en charge au moment de celui-ci, représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration, membre du service de secours incendie si disponibilité, représentant de la collectivité territoriale propriétaire des bâtiments,...) ?
- L'inspection académique et la DARM ont-elles été informées de la date et de l'heure de l'exercice (possibilité d'un formateur Risques majeurs et Education du réseau académique comme observateur) ?

L'exercice :

- Durée 30 minutes minimum (les PPMS mis en œuvre dans des conditions réelles ont duré de 30 minutes à 3 heures)

- Présence d'observateurs dans les lieux stratégiques (cour de récréation, couloir, salle de mise à l'abri, cellule de crise, accueil)
- Déclenchement de l'alerte : est-elle entendue par tous et partout ?
- Les consignes de mise à l'abri sont-elles respectées et rapidement mises en œuvre ?
- Les adultes assurent-ils correctement leurs missions ? Membres de la cellule de crise, adultes qui avaient les élèves en charge, correspondants de secteurs . Les autres adultes se sont-ils mis à la disposition du chef d'établissement qui les a ventilés pour renforcer l'encadrement des élèves ou l'aide aux correspondants de secteurs (fermeture des VMC et autres systèmes brassant de l'air, vérification de la fermeture des portes, fenêtres, systèmes de désenfumage..., calfeutrage, distribution du matériel des MPU, récupération des bilan d'effectifs, écoute de la radio et transmission d'informations non anxiogènes à la communauté, interface avec la cellule de crise qui a l'initiative des appels sauf urgence...) ? On testera le calfeutrage sur une huisserie et/ou une grille d'aération communiquant directement avec l'extérieur s'il y en a
- Le bilan des effectifs est-il fait rapidement et de façon irréprochable ?

Après la levée de l'alerte :

- Immédiatement réunion « retour d'expérience ». Si des points se sont révélés problématiques : nécessité de chercher et de faire immédiatement des propositions de solutions (à noter et à mettre en œuvre lors du prochain exercice : UN PAR AN c.f. circ. du BO spécial PPMS du 30/05/2002)

Compléter la fiche-bilan de l'exercice PPMS et la renvoyer à la DARM signée par le chef d'établissement

- Si cela n'a pas déjà été fait, faire acter le PPMS par le Conseil d'administration ou le Conseil d'école et le transmettre à l'Inspecteur d'académie, à la collectivité territoriale de rattachement, au Maire, au service de secours incendie le plus proche de l'établissement